

Groupe communiste

Yann VINCE (Rezé)

75 – Projet d'aéroport pour le Grand Ouest – Notre-Dame-des-Landes

Monsieur le Président,

Après sa déclaration d'utilité publique par décret du 9 février 2008, nous entrons dans la phase de réalisation du futur aéroport du Grand Ouest, au nord de Nantes.

Les élus communistes partagent la position de principe exposée dans la délibération que vous nous invitez à adopter.

Ce choix répond bien à des enjeux démographiques, économiques, d'aménagement du territoire, des enjeux environnementaux et de sécurité. C'est le choix de l'avenir. Le nouvel aéroport est aujourd'hui une nécessité, il n'est plus temps de tergiverser.

Il est nécessaire quant à l'augmentation du nombre de passagers. Sur les trois régions concernées par l'aéroport, la population va passer de 7 444 000 habitants en 90 à 8 075 000 en 2020. C'est une progression de 9,6%.

Outil de développement économique, social, touristique, culturel, l'aéroport de Nantes-Atlantique constitue l'un des atouts essentiels du département et de la région. Faire face à la saturation des installations actuelles et assurer son développement : c'est devant ce choix que nous sommes placés aujourd'hui pour répondre aux évolutions attendues dans les années 2020 à 2050. 1,2 millions de voyageurs accueillis sur les six premiers mois d'activité de cette année, soit une progression de 7% par rapport à l'an passé montre cette évolution. Nantes Atlantique est en passe de battre le record de 2,6

millions de personnes transportées en 2007. Les tendances de croissance vont se poursuivre, la demande des déplacements aériens devrait continuer de progresser, rien n'indique le contraire.

Ce choix est essentiel pour réduire les nuisances que subissent aujourd'hui plus de 41 000 personnes impactées par le PEB (Plan d'Exposition au Bruit) contre 2 700 sur le futur site de Notre Dame des Landes. De plus, la réalisation de l'île de Nantes ou de la ZAC des Îles à Rezé sont incompatibles avec l'actuel PEB. Aujourd'hui avec un peu plus de 2 millions de passagers, il y a 40 000 mouvements d'avions par an. Les survols de l'agglomération représentant la moitié des mouvements d'avions. **Il n'est pas concevable d'accepter ce fait. Une telle augmentation des survols, d'une zone à aussi forte densité que l'agglomération nantaise (près de 600 000 habitants), conduit forcément à une augmentation des risques.**

Au plan environnemental, l'augmentation des survols d'une zone classée Natura 2000, le lac de Grandlieu – la plus grande réserve ornithologique de l'Ouest – avec les conséquences écologiques que cela représente, ne peut pas laisser indifférent.

Il est fondamental pour le développement économique de notre région, de notre agglomération et donc pour l'emploi. Une plate-forme aéroportuaire performante constitue une vitrine internationale pour le territoire concerné. Elle permettra d'identifier le Grand Ouest comme une région facilement accessible par nos partenaires étrangers, qu'ils soient économiques ou pas. Elle permettra de favoriser l'attractivité de la région à tous points de vue. Elle contribuera en même temps au développement de l'emploi sur le site et autour de celui-ci : un million de passagers, c'est 600 emplois sur le site et 600 emplois induits. Les spéculations sur l'avenir d'Airbus sont fantaisistes : ce n'est pas le départ de l'aéroport qui menace ce fleuron de notre industrie aéronautique mais bien les logiques économiques dans lesquelles nous évoluons.

Bien entendu, pour que ce nouvel aéroport puisse se développer, il faudra qu'il soit accompagné d'infrastructures routières et ferroviaires adaptées. La configuration géographique permet d'ailleurs les meilleurs raccordements aux métropoles du Grand Ouest. L'utilité d'une ligne rapide entre Nantes et Rennes, ainsi que la liaison tram-train entre Nantes et Notre-Dame-des-Landes est donc incontournable.

Pour les élus communistes, le développement durable est un défi d'avenir, mais qui ne doit pas conduire à seulement préserver ce qui existe.

Alors, oui, il est temps de ne plus tergiverser : l'argent existe pour ces nouvelles infrastructures porteuses d'avenir. Les 15 milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches en témoignent !

Je vous remercie de votre attention.